

COMMISSION DE TRAVAIL MEDICO-SOCIAL / GERONTOLOGIE
Compte rendu de la réunion du 21 juin 2002

Thème : L'implication économique des structures gérontologiques

Claudine ARGACHA (Maison de Retraite de Rabastens de Bigorre)

Responsable principale de la commission Médico-social / Gérontologie

Alain CASSOU (CGT du Gers, des Pyrénées Atlantiques et des Hautes-Pyrénées)

Monique DALCANT (FO des Hautes-Pyrénées)

Responsables de la commission Médico-social / Gérontologie

Etaient présents :

Martine CAPBLANCO	SAD CCAS de Garlin, Infirmière
Alain CASSOU	UD CGT Hautes-Pyrénées
Michel CHANTRE	Conseiller Général du canton de Lembeye
Danielle COCARD	ADMR du canton de Vic en Bigorre
Evelyne DUCOUSSO	Communauté de communes du canton de Lembeye en Vic Bilh
Sandra EHR	CLIC Béarn Adour Garlin
Stéphanie GARCIA	EHPAD CS Rabastens de Bigorre
Thérèse HIGUE	Stagiaire à la Semadour
Jacques LABROUCHE	Elu du Val d'Adour
Martine MASONNAVE	ADMR du canton de Vic en Bigorre
Francis MASSEY	MAPA Cité Saint Joseph de Plaisance du Gers
Yvan MIKOLASEK	CAT de MADIRAN
Dominique PETIT	SAVS de MADIRAN
Alain PEYRONNEAU	Centre Hospitalier de Vic en Bigorre
Michel PINET	Directeur de la DSD du Gers
Régine POLETTI	MARPA de Lembeye
Jean RODRIGUEZ	Réseau d'Aides Spécialisées Ecole de Maubourguet
François ROULLIER GALL	Maison de Retraite de Marciac
Régine ROUSTIT	ADOM de Plaisance du Gers
Christian VIENNE	Maire d'Aignan
Brigitte WUILHIER	ADOM de Plaisance du Gers

Excusés :

Claudine ARGACHA	Maison de Retraite de Rabastens de Bigorre
Francis PAMIS	EHPAD Maubourguet et Castelnau Rivière Basse
Aimé RICAU	ADMR Rivière Basse Maubourguet
Max VIGNOLA	ADMR de Rabastens de Bigorre

Présentation par Monsieur MIKOLASEK des résultats du dépouillement de l'enquête et synthèse des caractéristiques des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux du Pays du Val d'Adour (document ci-joint).

Réserves de Monsieur ROULLIER GALL au sujet de la sous-estimation des chiffres communiqués.

CONSTAT :

Le secteur est porteur d'emplois directs et indirects, certainement le premier employeur du Pays du Val d'Adour. Ce secteur mérite une attention particulière.

Répondant à plusieurs interrogations sur l'utilité et la finalité de commissions dans le Pays du Val d'Adour, Michel CHANTRE en précise à nouveau la mission et l'articulation avec le Groupement d'Intérêt Public de Développement Local Euradour.

La situation de l'ADMR du Gers a été développée par Monsieur PINET : gisement d'emplois pour 1500 personnes avec la mise en place de l'APA d'où urgence de formation, débouchés pour des gens au RMI, entre autres. Un repérage des besoins dans chaque département s'impose.

CONSTAT :

Accord unanime pour une formation décentralisée du type auxiliaire de vie, au départ à minima, avec d'éventuels compléments.

Madame POLETTI demande une formation en adéquation avec la spécificité des personnes prises en charge.

Monsieur LABROUCHE et Monsieur RODRIGUEZ soulignent la nécessité de moyens pour la diffusion des divers travaux des commissions et un repérage des transversalités notamment de cette commission avec la commission Formation / Insertion / Emploi et la commission Education / Jeunesse / Petite enfance, et l'utilisation de la commission Information / Communication, par la commission.

La commission a approuvé une réunion spécifique ADMR sous la conduite de Madame CAPBLANCO, Madame COCARD et Mesdemoiselles MASONNAVE et EHR. Thèmes : états des lieux, inventaire des besoins, formation, lien avec les établissements... contacts et date à définir.

Monsieur MASSEY et un groupe de personnes se chargent de la cartographie de l'existant et des besoins liés au secteur gérontologie.

Monsieur LABROUCHE et Monsieur RODRIGUEZ se penchent sur la transversalité et la communication.

Prochaine réunion, le 11 octobre 2002 à Garlin, à 14 h 30 au Centre Social (à confirmer).

PAYS DU VAL D'ADOUR

SYNTHESE DES CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

1- Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes et Services de Soins Infirmiers à Domicile rattachés :

Sont renseignés : Maison de Retraite Curie Sembres de Rabastens de Bigorre - Maison de Retraite de Maubourguet - Maison de Retraite de Castelnau Rivière Basse - Maison de Retraite de Riscle - Maison de Retraite de Marciac - Maison de Retraite de Garlin - Maison de Retraite Cité Saint Joseph de Plaisance du Gers - Hôpital Intercommunal de Tarbes-Vic en Bigorre

Non renseigné : Maison de Retraite de Termes d'Armagnac

Nombre de places ou lits : 916 Nombre de salariés en ETP : 482,67
en personnes physiques : 541

Masse budgétaire : 26 294 647 €

2- Etablissements pour enfants et adultes handicapés :

Sont renseignés tous les établissements : CMPPro de Lascazères - IME de Pages - Maison HELIOS IME - Centre d'Espagnet de Ladevèze - CAT de Diusse - CAT les Charmettes de Saint Mont - CAT de Madiran - CEDETPH de Castelnau Rivière Basse et de Vic en Bigorre

Nombre de places ou lits : 923 Nombre de salariés en ETP : 463,20
en personnes physiques : 538

Masse budgétaire : 20 876 945 €

TOTAL ETABLISSEMENTS :

Nombre de places ou lits : 1 839 Nombre de salariés en ETP : 945,87
en personnes physiques : 1079

Masse budgétaire : 47 171 592 € (soit 309 425 359 francs)

3- Services non rattachés à un établissement :

Sont renseignés : ADMR de Vic en Bigorre - ADMR de la Rivière Basse (Castelnau Rivière Basse et Maubourguet) - ADMR de Riscle - ADMR de Garlin - ADOM de Plaisance du Gers - CLIC Vic Montaner Gériatrie

Ne sont pas renseignés : ADMR de Rabastens de Bigorre - ADMR de Lembeye - RAS de Maubourguet - SSAD de Lembeye - CMPP de Vic en Bigorre - CMP de Vic en Bigorre - CMP de Plaisance du Gers

Nombre de salariés en personnes physiques : 213

Masse budgétaire : 556 619 € (soit 3 644 860 francs)

ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX DU PAYS DU VAL D'ADOUR

ABREVIATIONS

C.A.T : Centre d'Aide par le Travail (travailleurs handicapés adultes)

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CMP : Centre Médico-Psychologique (centre de consultations spécialisées géré par le secteur psychiatrique)

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique (centre de consultations spécialisées pour enfants)

CMPRO ou IMPRO : Centre ou Institut Médico-Professionnel (adolescents handicapés)

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (nouvelle définition des Maisons de Retraite)

FH : Foyer d'Hébergement pour adultes handicapés travaillant en CAT

FO : Foyer occupationnel pour adultes handicapés inaptes au travail

FV : Foyer de vie (idem que FO)

FDT : Foyer à Double Tarification (personnes handicapées adultes ayant besoin de soins constants)

IME : Institut Médico-Educatif (enfants handicapés)

MR : Maison de Retraite (voir EHPAD)

MARPA : Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée (personnes handicapées adultes dépendantes)

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (personnes handicapées adultes)

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile